

Conditions générales de vente - visites commentées

1) Les présentes constituent les conditions générales de vente des visites commentées proposées par La Maison du Vélo, à savoir l'organisation d'une balade commentée avec accompagnateur, selon des parcours préétablis, permettant la découverte de la ville de Toulouse.

2) La Maison du Vélo, ci-après dénommé « le prestataire » se réserve le droit d'apprécier la capacité et l'aptitude du client à utiliser un vélo dans le cadre des visites commentées. Le client déclare être apte à la pratique du vélo et n'avoir aucune contre indication médicale. Il déclare également être couvert par une assurance responsabilité civile. Le vélo proposé est dédié à des personnes mesurant plus d'1,50 et ne dépassant pas les 100 kg. L'accès à des mineurs de 12 à 18 ans ne peut se faire sans l'accompagnement d'un adulte répondant aux critères susnommés.

3) Le client accepte cette offre sans réserve et s'engage à respecter les dispositions contractuelles du présent contrat.

4) Réservation

Disponibilité : Toute réservation pour une visite commentée, doit s'effectuer au moins 48 heures à l'avance. Passé ce délai, le prestataire ne pourra garantir toute réservation.

Condition de réservation : La réservation d'une visite proposée par le prestataire se fait directement en ligne, soit par téléphone au +33 05.34.40.64.72, ou par mail à l'adresse contact@maisonduvelotoulouse.com. Pour toute réservation effectuée par les moyens nommés ci-dessus, toute commande sera validée une fois que le prestataire l'aura confirmé par mail au client.

Pour les groupes et entreprises, les conditions de réservations sont les mêmes, contact par téléphone au +33.05.34.40.64.72, par mail : contact@maisonduvezloulouse.com ou florent.collin@maisonduvelotoulouse.com.

maisonduvelotoulouse.com.

Toute visite est considérée comme validée à réception du règlement total ou d'un acompte de 50% de la commande et uniquement lorsque le prestataire confirme celle-ci par mail.

Paiement : Le règlement de toute commande peut se faire en espèces, chèque, carte bancaire, chèque vacances ou virement bancaire au plus tard le jour de la visite commentée.

Pour les catégories socioprofessionnelles, le paiement s'effectuera aux conditions définies avec le représentant de La Maison du Vélo.

Annulation par le client : Pour toute annulation du fait de client, celle-ci doit se faire au plus tard 72 heures avant la visite réservée. Le prestataire doit être informée par mail, contact@maisonduvelotoulouse.com, par téléphone au +33 05 34 40 64 72 ou sur notre site en se rendant sur l'onglet « contact ». Le remboursement de l'acompte se fera dans les 15 jours suivant l'annulation, par virement bancaire.

Toute annulation effectuée à moins de 48 heures avant le jour et l'heure de la visite commentée ne donnera lieu à aucun remboursement. Lors de la visite, toute interruption totale ou partielle du fait de l'utilisateur, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Annulation par la Maison du Vélo : En cas d'annulation du fait du prestataire, celui-ci s'engage à rembourser intégralement les sommes versées par le client pour cette prestation, en l'occurrence la visite commentée. Le remboursement se fera le jour de la prestation ou se fera par virement bancaire dans les 15 jours suivant l'annulation.

5) Conditions de la visite commentée

Les visites sont effectuées en français.

Le rendez-vous est fixé à l'adresse définie par le prestataire, généralement au 12 boulevard Bonrepos 31000 Toulouse, ou au 89 boulevard Pierre Sémard, à certaines dates exceptionnelles.

Le client est systématiquement informé du lieu de départ. Il doit se présenter 15 mn avant le début de toute visite. Une présentation des règles de sécurité et du fonctionnement des vélos loués sera faite par notre accompagnateur touristique.

L'accompagnateur de La Maison du Vélo est seul à décider du rythme et du déroulement de la visite. Il se réserve le droit d'annuler, d'écourter ou de modifier toute visite dans un souci de sécurité et dans l'intérêt physique des participants.

Le client se doit de respecter le code de la route et les conditions de sécurité définies par l'accompagnateur en début de visite. Le client n'est pas autorisé à quitter le groupe, sauf si celui-ci y a été invité.

D'autre part, le client est seul responsable de ses actes sur la voie publique. Le prestataire ne peut être responsable de tout accident survenu du fait du comportement du client ou d'un tiers.

Le vélo devra être restitué par le client au point de retour en compagnie de l'accompagnateur de la Maison du Vélo. Le client est responsable de toute dégradation ou casse du vélo qui sera à sa charge quoiqu'il arrive.

6) Informatique et Libertés

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il est possible d'en faire la demande à : protectiondp@maisonduvelotoulouse.com, ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : Maison du Vélo – 12 bd Bonrepos – 31000 TOULOUSE.